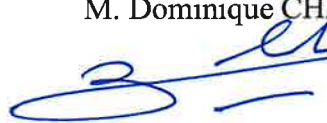



Synthèse décisions de Conseil Municipal du Mardi 24/02/2026

Points inscrits à l'ordre du jour	Sens du vote
Approbation du procès-verbal de la séance du 15/12/25	Favorable par 13 pour et 6 contre (M. ZARKA, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Jacques BOBIN, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, Yannick BOUTET)
Finances/ Reprise anticipée des résultats 2025/ Commune	Favorable par 13 pour et 6 contre (M. ZARKA, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Jacques BOBIN, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, Yannick BOUTET)
Finances/ Reprise anticipée des résultats 2025/ Port de Morin	Favorable par 13 pour et 6 contre (M. ZARKA, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Jacques BOBIN, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, Yannick BOUTET)
Finances/ Vote des taux d'imposition 2026	Favorable à l'unanimité
Finances/ Approbation des Budgets Primitifs 2026 avec reprise anticipée des résultats 2025/ Commune	Favorable par 13 pour et 6 contre (M. ZARKA, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Jacques BOBIN, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, Yannick BOUTET)
Finances/ Approbation des Budgets Primitifs 2026 avec reprise anticipée des résultats 2025/ Port de Morin	Favorable par 13 pour et 5 contre (M. ZARKA, Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Jacques BOBIN, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN)
Finances/ Prise en charge du voyage scolaire 2026 (classe de neige)	Favorable à l'unanimité
Gestion Communale/ Validation du choix de l'entreprise pour le dragage de l'entrée du Port de Morin	Favorable à l'unanimité
Gestion Communale/ Convention de maîtrise d'œuvre : travaux de requalification de la voirie existante rue de la Martinière et de l'Abbé Raymond	Favorable à l'unanimité
Gestion Communale/ Validation de la convention SYDEV pour l'attribution d'une subvention pour la rénovation énergétique de l'école publique	Favorable à l'unanimité
Informations/ Délégations du conseil Municipal au Maire	Informations

Le Maire,
M. Dominique CHANTOIN

Transmis aux élus le ... 03 MARS 2026

Affiché le ... 03 MARS 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'EPINE (85740)**

SÉANCE DU 24 Février 2026

Date de convocation : 18 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 24 Février à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, M. Bruno FOUASSON - Adjoint - M. Luc BELLARD - Conseiller municipal délégué – Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Yolaine FRIOUX, Mme Corinne DEVINEAU – Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Andrée BONIN-ROGER, pouvoir à Mme Roseline BARANGER
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Michel ALLAIRE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	16	3	19	13	6	0

Monsieur Luc BELLARD a été élu secrétaire de séance

Objet : Finances/ Commune/ Reprise par anticipation des résultats 2025

02 MARS 2026 S'LO

Vu la commission finances en date du 09/02/2026,

Vu la transmission des documents budgétaires aux Conseillers municipaux en date du 10/02/2026 par lien sécurisé via la plateforme Pléiade,

Vu l'incident technique rencontré depuis le 6 février 2026 de l'application HELIOS.

Vu l'impossibilité de soumettre au vote de l'assemblée délibérante les CFU définitifs à la suite de l'indisponibilité temporaire d'hélios et l'impossibilité pour le comptable public de les valider.

Vu la balance des comptes 2025 visée par le comptable public.

Vu le résultat prévisionnel 2025 attesté par le comptable public.

Vu l'état des restes à réaliser de 2025.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 13 pour et 6 contre, décide d'approuver la reprise par anticipation des résultat 2025 au budget 2026/ Commune, tel qu'il a été présenté et annexé à la présente, et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

2 MARS 2026 S'LO

ID : 085-218500833-20260224-2026CM2402_21A-DE



ETAT DES RESTES À RÉALISER DE 2025 COMMUNE

D 2031	Frais d'études	1 000,00€
D 2041824	Autres etbs. - Bâtiments et installations	114 000,00€
D 2111	Terrains nus	742 000,00€
D 2115	Terrains bâtis	1 560 000,00€
D 21318	Autres bâtiments publics	67 000,00€
D 2188	Autres immobilisations corporelles	15 900,00€
D 2313-10002	Constructions	2 650 000,00€
D 2315-10005	Installations, matériel et outillage techniques	65 000,00€
		5 214 900,00€

R 024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	1 105 000,00€
R 1321	Etat et établissements nationaux	382 188,00€
R 1323	Départements	66 031,00€
R 1326	Autres établissements publics locaux	100 000,00€
R 1641	Emprunts en euros	2 071 500,00€
R 275	Dépôts et cautionnements versés	165 750,00€
		3 890 469,00€

Le Maire
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 24 Février 2026

Date de convocation : 18 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 24 Février à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, M. Bruno FOUASSON - Adjoint - M. Luc BELLIARD - Conseiller municipal délégué –

Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Yolaine FRIOUX, Mme Corinne DEVINEAU – Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Andrée BONIN-ROGER, pouvoir à Mme Roseline BARANGER

Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Michel ALLAIRE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	16	3	19	13	6	0

Monsieur Luc BELLIARD a été élu secrétaire de séance

Objet : Finances/ Port de Morin/ Reprise par anticipation des résultats 2025

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le 02 MARS 2026

SLO

ID : 085-218500833-20260224-2026CM2402_21B-DE

Vu la commission finances en date du 09/02/2026,

Vu la transmission des documents budgétaires aux Conseillers municipaux en date du 10/02/2026 par lien sécurisé via la plateforme Pléiade,

Vu l'incident technique rencontré depuis le 6 février 2026 de l'application HELIOS.

Vu l'impossibilité de soumettre au vote de l'assemblée délibérante les CFU définitifs à la suite de l'indisponibilité temporaire d'hélios et l'impossibilité pour le comptable public de les valider.

Vu la balance des comptes 2025 visée par le comptable public.

Vu le résultat prévisionnel 2025 attesté par le comptable public.

Vu l'état des restes à réaliser de 2025.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 13 pour et 6 contre, décide d'approuver la reprise par anticipation des résultat 2025 au budget 2026/ Port de Morin, tel qu'il a été présenté et annexé à la présente, et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,

Dominique CHANTOIN





ETAT DES RESTES À RÉALISER DE 2025 PORT DE MORIN

D 2031	Frais d'études	9 545,00€
		9 545,00€

Le Maire
Dominique CHANTOIN



Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	432 012,58
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	92 067,86

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	159 180,65
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	46 917,37

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	9 545,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
---	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
--	------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	138 985,23
--	------------



Par procuration,
l'Inspecteur des Finances Publiques

Jérôme FOULQUIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'EPINE (85740)**

SÉANCE DU 24 Février 2026

Date de convocation : 18 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 24 Février à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, M. Bruno FOUASSON - Adjoint - M. Luc BELLIARD - Conseiller municipal délégué – Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Yolaine FRIOUX, Mme Corinne DEVINEAU – Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Andrée BONIN-ROGER, pouvoir à Mme Roseline BARANGER

Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Michel ALLAIRE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	16	3	19	19	0	0

Monsieur Luc BELLIARD a été élu secrétaire de séance

Objet : Finances/ Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 15 avril de chaque année.

Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Monsieur le Maire rappelle les taux applicables en 2025 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	28.13 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	32.46 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	14.19 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	19.73 %

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

Vu la commission finances en date du 09/02/2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- **Fixe** les taux applicables en 2026 comme suit :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	28.13 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	32.46 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	14.19 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	19.73 %


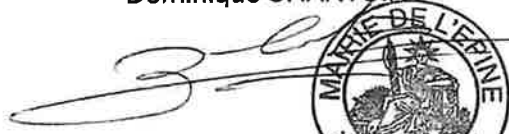
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,

Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 24 Février 2026

Date de convocation : 18 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 24 Février à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, M. Bruno FOUASSON - Adjoint - M. Luc BELLIARD - Conseiller municipal délégué – Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Yolaine FRIOUX, Mme Corinne DEVINEAU – Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Andrée BONIN-ROGER, pouvoir à Mme Roseline BARANGER
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Michel ALLAIRE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	16	3	19	13	6	0

Monsieur Luc BELLIARD a été élu secrétaire de séance

Objet : Finances/ Commune/ Budgets Primitifs 2026

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le 02 MARS 2026

ID : 085-218500833-20260224-2026CM2402_2_3A-BF

Vu la commission finances en date du 09/02/2026,

Vu le projet de budget primitif 2026 et la note brève et synthétique,

Vu l'article L.5217-10-4 du CGCT relatif au calendrier de vote des budgets en M57 et notamment le délai de communication du projet de budget à l'assemblée délibérante porté de 5 à 12 jours (le délai s'entendant en jours calendaires).

Vu la transmission des documents budgétaires aux Conseillers municipaux en date du 10/02/2026 par lien sécurisé via la plateforme Pléiade,

Vu l'incident technique rencontré depuis le 6 février 2026 de l'application HELIOS.

Vu l'impossibilité de soumettre au vote de l'assemblée délibérante les CFU définitifs à la suite de l'indisponibilité temporaire d'hélios et l'impossibilité pour le comptable public de les valider.

Vu la reprise par anticipation des résultats 2025.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 13 pour et 6 contre, décide d'approuver le Budget Primitif 2026/ Commune, tel qu'il a été présenté et annexé à la présente, et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,

Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 24 Février 2026

Date de convocation : 18 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 24 Février à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, M. Bruno FOUASSON - Adjoint - M. Luc BELLIARD - Conseiller municipal délégué – Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Yolaine FRIOUX, Mme Corinne DEVINEAU – Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Andrée BONIN-ROGER, pouvoir à Mme Roseline BARANGER
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Michel ALLAIRE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	16	3	19	14	5	0

Monsieur Luc BELLIARD a été élu secrétaire de séance

Objet : Finances/ Port de Morin/ Budgets Primitifs 2026

Vu la commission finances en date du 09/02/2026,

Vu le projet de budget primitif 2026 et la note brève et synthétique,

Vu l'article L.5217-10-4 du CGCT relatif au calendrier de vote des budgets en M57 et notamment le délai de communication du projet de budget à l'assemblée délibérante porté de 5 à 12 jours (le délai s'entendant en jours calendaires).

Vu la transmission des documents budgétaires aux Conseillers municipaux en date du 10/02/2026 par lien sécurisé via la plateforme Pléiade,

Vu l'incident technique rencontré depuis le 6 février 2026 de l'application HELIOS.

Vu l'impossibilité de soumettre au vote de l'assemblée délibérante les CFU définitifs à la suite de l'indisponibilité temporaire d'hélios et l'impossibilité pour le comptable public de les valider.

Vu la reprise par anticipation des résultats 2025.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 14 pour et 5 contre, décide d'approuver le Budget Primitif 2026/ Port de Morin, tel qu'il a été présenté et annexé à la présente, et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,

Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 24 Février 2026

Date de convocation : 18 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 24 Février à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, M. Bruno FOUASSON - Adjoint - M. Luc BELLIARD - Conseiller municipal délégué – Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Yolaine FRIOUX, Mme Corinne DEVINEAU – Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Andrée BONIN-ROGER, pouvoir à Mme Roseline BARANGER
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Michel ALLAIRE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	16	3	19	19	0	0

Monsieur Luc BELLIARD a été élu secrétaire de séance

Objet : Finances/ Prise en charge du voyage scolaire 2026

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

02 MARS 2026

S²LO

ID : 085-218500833-20260224-2026CM2402_2_4-DE

Vu la délibération du 17/09/2024 attribuant une subvention de 1 000 € pour l'organisation d'une classe de neige en 2026,

Vu la délibération du 10/06/2025 attribuant une subvention de 3 500 €,

Vu la présentation du budget de l'APE pour la classe de neige du 05/01/26 au 09/01/26 avec un total de 11 798 €,

Vu la commission finances en date du 09/02/2026,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention complémentaire de 2808 € à l'association des Parents d'élèves de l'Ecole publique des Tilleuls pour 2026 permettant un reste à charge de zéro euro par enfant,



et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,

Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'EPINE (85740)**

SÉANCE DU 24 Février 2026

Date de convocation : 18 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 24 Février à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, M. Bruno FOUASSON - Adjoint - M. Luc BELLARD - Conseiller municipal délégué – Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Yolaine FRIOUX, Mme Corinne DEVINEAU – Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Andrée BONIN-ROGER, pouvoir à Mme Roseline BARANGER
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Michel ALLAIRE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	16	3	19	19	0	0

Monsieur Luc BELLARD a été élu secrétaire de séance

Objet : Gestion Communale/ Convention de maîtrise d'œuvre: travaux de requalification de la voirie existante Rue de la Martinière et de l'Abbé Raymond

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1531-1, L2122-21 ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la convention de maîtrise d'œuvre ;

Monsieur le Maire propose de confier la réalisation de la mission à VENDÉE EXPANSION – SPL dans le cadre d'une convention de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire présente la Convention et propose au Conseil Municipal de l'approuver.

VENDÉE EXPANSION – SPL est une société anonyme publique locale sur laquelle les collectivités locales actionnaires doivent exercer un contrôle analogue à celui réalisé sur leurs propres services.

Dans cette optique, Monsieur le Maire tiendra le conseil régulièrement informé de la réalisation de la convention.

Vu l'avis favorable de la commission voirie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- Confie la mission de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation de travaux de requalification de la voirie existante rue de la Martinière et de l'Abbé Raymond à VENDÉE EXPANSION – SPL ;
- Approuve la convention de maîtrise d'œuvre correspondante pour un montant provisoire de 27 000,00 € HT, conformément aux documents ci-joints et annexés à la présente délibération,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer cette convention ;
- Précise que les dépenses correspondantes seront engagées sur l'article 2315 du BP2026 (imputation budgétaire à remplir par le maître d'ouvrage).

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 24 Février 2026

Date de convocation : 18 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 24 Février à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, M. Bruno FOUASSON - Adjoint - M. Luc BELLARD - Conseiller municipal délégué – Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Yolaine FRIoux, Mme Corinne DEVINEAU – Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Andrée BONIN-ROGER, pouvoir à Mme Roseline BARANGER
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Michel ALLAIRE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	16	3	19	19	0	0

Monsieur Luc BELLARD a été élu secrétaire de séance

Objet : Gestion Communale/ validation du choix de l'entreprise pour le dragage de l'entrée du Port de Morin

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

02 MARS 2026 SLO

ID : 085-218500833-20260224-2026CM2402_3_1-DE

Après avoir pris connaissance des devis présentés et des travaux de dragage à exécuter à l'entrée du port, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- décide de retenir l'entreprise Charier TP pour la réalisation d'un dragage à l'embouchure du port de Morin à hauteur de 6500 m³ (zone 1 variante) selon l'évaluation de la bathymétrie pour un montant maximum de travaux de 89 325.00 € HT + la mise à disposition d'un bull pour le nivellement de sable sur 4 jours au prix unitaire de 1790.00€ HT par jour (selon le choix technique du casier n°2), conformément aux documents présentés et annexés à la présente délibération,
- prend acte que le prix du m³ est de 12.95 € HT pour le transfert de sable vers le casier n°2
- Prend acte que les travaux démarreront semaine 12 ou 13,
- et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'EPINE (85740)**

SÉANCE DU 24 Février 2026

Date de convocation : 18 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le Mardi 24 Février à 18 heures 30, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, M. Jean-Pierre BRUNET, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, M. Bruno FOUASSON - Adjoint - M. Luc BELLARD - Conseiller municipal délégué – Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, Mme Nicole GROLEAU, Mme Yolaine FRIOUX, Mme Corinne DEVINEAU – Mme Marie-Ange CHAIGNEAU, M. Michel ALLEMAND, M. Xavier MARTIN, M. Jacques BOBIN, M. Yannick BOUTET, M. Hervé ZARKA - Conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Andrée BONIN-ROGER, pouvoir à Mme Roseline BARANGER
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Michel ALLAIRE

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Votes pour	Vote contre	Abstention
19	16	3	19	19	0	0

Monsieur Luc BELLARD a été élu secrétaire de séance

Objet : Gestion Communale/ validation de la convention SYDEV pour l'attribution d'une subvention pour la rénovation énergétique de l'école publique

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le 02 MARS 2026

ID : 085-218500833-20260224-2026CM2402_3_3-DE



Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17/09/2024 concernant le plan de financement d la rénovation de l'école publique,

Vu la convention SYDEV portant attribution d'une subvention pour la rénovation énergétique de l'école publique,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide de valider la convention Sydev dans le cadre du programme d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics portant attribution d'une subvention 120 000 €, et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN

The signature of Dominique Chantoïn is written in black ink over the official seal of the Municipality of L'Épine. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE L'ÉPINE' at the top and '85740' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a tree and a figure. The signature is a cursive, handwritten name that overlaps the top and right sides of the seal.